



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
AMBASSADE DE FRANCE À MADAGASCAR

FICHE MADAGASCAR

I - Organisation de l'enseignement supérieur

[Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique \(MESupReS\)](#)

www.mesupres.gov.mg

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESupReS) gère les établissements de formation supérieure (facultés, écoles et instituts) et les Centres Nationaux de Recherche (CNR, au nombre de 8). Comme en France, quelques établissements publics échappent à son autorité, et sont rattachés à des ministères techniques (agriculture, armée, magistrature, santé). Le MESupReS compte 6000 fonctionnaires dont 1 400 enseignants-chercheurs (ou chercheurs-enseignants).

Ce Ministère comprend principalement le Secrétariat général (SG) et deux Directions Générales :

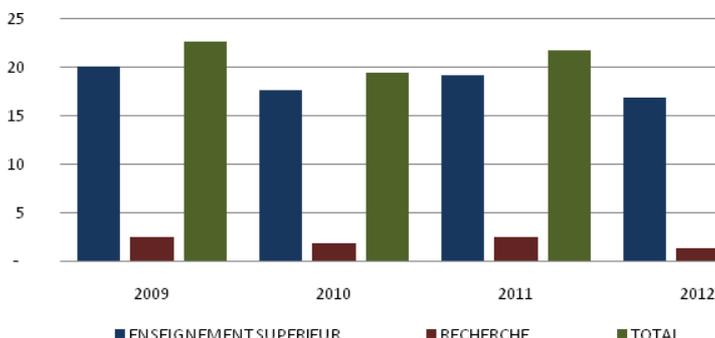
- Enseignement supérieur (DG ESUP)
- Recherche et partenariat (DG RP).

Des Directions « transversales » participent aussi à la gestion du sous-secteur (DTIC : direction des techniques de l'information et de la communication, DARESR : direction de l'appui à la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche, DRH : direction des ressources humaines, DAAF : direction des affaires administratives et financières, DSPS : direction de la statistique, de la programmation et du suivi...).

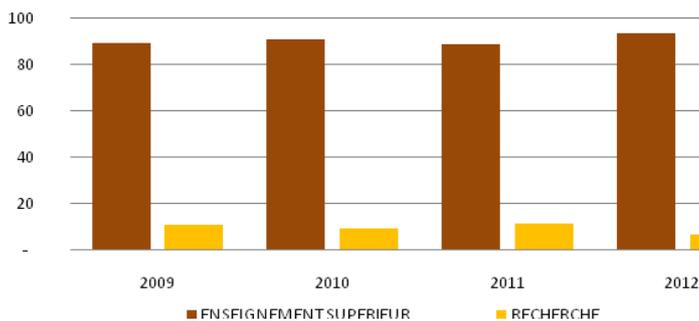
Le ministère est, par ailleurs, favorable au développement de l'enseignement supérieur privé, considérant que l'État malgache a atteint les limites de ses capacités de soutien au secteur public. Un dispositif de contrôle des secteurs privé et public, par la création d'une commission nationale d'habilitation des diplômes (système LMD) a été mis en place. Un suivi devrait être instauré via une agence indépendante (prévision).

Comparativement à d'autres pays de la ZSP et compte tenu de l'effectif étudiant modeste par rapport à la population (31 étudiants / 1 000 hab.), l'État malgache considère que l'enseignement supérieur est correctement doté.

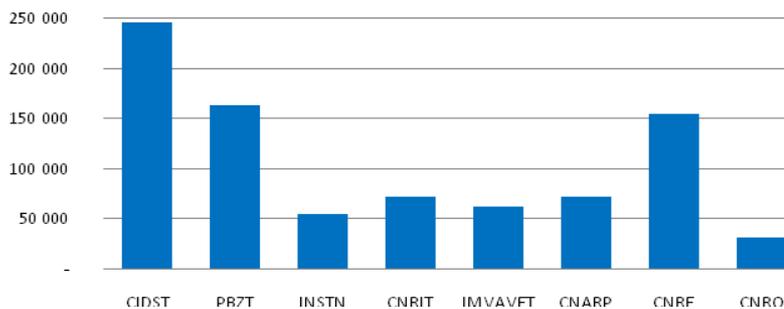
[Le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche](#)



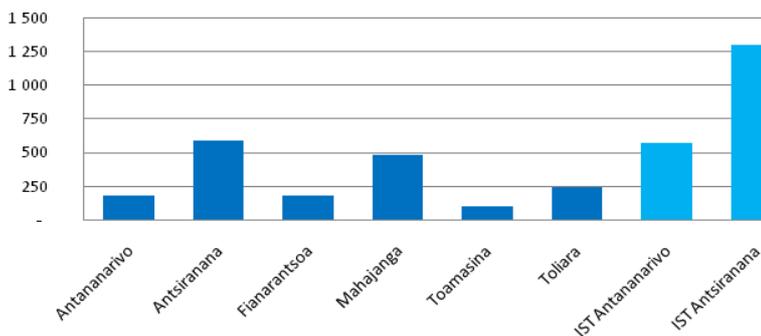
Evolution du budget (*) en million Euros
* depuis la création du ministère en 2009



Enseignement supérieur vs. Recherche
Part du budget global alloué (%)



Budget attribué aux CNR - en euros
Centres Nationaux de Recherche



Montants transféré aux EPES ⁽¹⁾
Moyenne par étudiant – en euros

(1) Etablissements Publics de l'Enseignement Supérieur

Taux de change février 2013 : 1 Euro = 2900 Ariary

Les institutions de l'enseignement supérieur public

L'enseignement supérieur malgache s'effectue dans 6 universités, correspondant aux 6 anciennes provinces : Antananarivo (Tananarive), Fianarantsoa, Antsiranana (Diego Suarez), Toamasina (Tamatave), Mahajanga (Majunga), Toliara (Tuléar). Ces universités sont dirigées par des présidents élus (nouveaux depuis janvier 2013).

Les universités comportent des établissements. Ceux-ci se déclinent notamment en facultés, écoles d'ingénieurs (2 écoles polytechniques, 1 école agronomique, 1 école d'informatique), écoles normales supérieures (3 ENS et 1 ENSET) et instituts (dont 3 IST, cf infra).

Trois Instituts Supérieurs de Technologie (IST d'Antananarivo, d'Antsiranana et d'Ambositra), établissements équivalents aux IUT français sont rattachés directement au MeSupRes.

Liste des institutions

Antananarivo

Université d'Antananarivo (www.univ-antananarivo.mg)

Etablissements :

- Faculté de Droit, d'Économie, de Gestion et de Sociologie
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- Faculté de Médecine
- Faculté des Sciences
- École Normale Supérieure (ENS)
- École Supérieure Polytechnique d'Antananarivo (ESPA)
- École Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA)

Autres structures :

Institut pour la Maîtrise de l'Energie (IME)
Institut des Civilisations – Musée d'Art et d'Archéologie
Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN)
Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo (IOGA)
Institut d'Infectiologie Charles Mérieux
Institut Confucius
Institut National des Sciences Comptables et de l'Administration d'Entreprises (INSCAE - www.inscae.mg)
Institut National de la Santé Publique et Communautaire (INSPC - www.inspc.org)
Institut National du Tourisme et de l'Hôtellerie (INTH - inth-madagascar.com)
Institut Supérieur de Technologie d'Antananarivo (IST-T - www.ist-tana.mg)
Ecole nationale d'administration de Madagascar (ENAM - www.enam.mg)

Toamasina (Tamatave)

Université de Tamatave (www.univ-toamasina.mg)

Etablissements :

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Autres structures (Technopôle) :

Centre Automatisé de Gestion – Institut Supérieur Professionnel de Gestion (CAG-ISPG)
Campus paysan
Centre d'Enseignement de Langues Vivantes Appliquées (CELVA)
Centre d'Etudes et de Recherches Ethnologiques et Linguistiques (CEREL)
Centre d'Information, de Communication, d'Orientation et de Rencontre (CICOR)
Espace Francophone
Formations professionnalisantes en Gestion de Ressources Naturelles et Environnement (GRENE)
Formation en Ingénierie de développement social et local

Antsiranana (Diégo-Suarez)

Université d'Antsiranana (www.univ-antsiranana.mg)

Etablissements :

Faculté des Sciences
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
École Supérieure Polytechnique d'Antsiranana (ESP)
École Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET)

Autres structures :

Faculté de Gestion
Institut Supérieur en Administration d'Entreprises (ISAE)

Instituts

Institut Supérieur de Technologie d'Antsiranana (IST-D - istd.eu5.org)

Mahajanga (Majunga)

Université (www.univ-mahajanga.mg)

Etablissements :

Faculté de Médecine
Faculté des Sciences
Institut d'Odonto Stomatologie Tropicale de Madagascar (IOSTM)

Autres structures :

Institut Universitaire de Gestion de Mahajanga (IUGM)
Unité de Formation Professionnalisante (UFP : Elevage, Agriculture, Aquaculture, Environnement)

Fianarantsoa

Université (www.univ-fianar.mg)

Etablissements :

Faculté de Droit, d'Économie, de Gestion et de Sciences Sociales
Faculté des Sciences
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Centre Universitaire de Formation Professionnelle (CUFP)
École Normale Supérieure (ENS)
École Nationale d'Informatique (ENI)
Institut des Sciences et Techniques de l'Environnement (ISTE)

Toliara (Tuléar)

Université (www.univ-toliara.mg)

Etablissements :

Faculté des Sciences

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Faculté de Droit, d'Économie, de Gestion et de Sciences Sociales

École Normale Supérieure (ENS)

Institut Halieutique et des Sciences Marines (IHSM - www.nodc-madagascar.org)

Ambositra

Institut

Institut Supérieur de Technologie d'Ambositra (IST-A)

Les établissements de l'enseignement supérieur privé

Des établissements d'enseignement supérieur privés ont *a priori* été créés pour pallier le manque d'offre de formations du secteur public, en particulier dans des domaines où la demande des entreprises est forte et les emplois proposés en plus grand nombre. D'autres se contentent d'attirer des élèves en quête de diplôme. La qualité des enseignements de ces établissements est hétérogène.

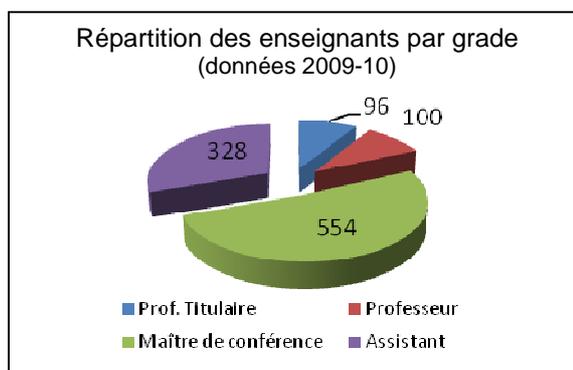
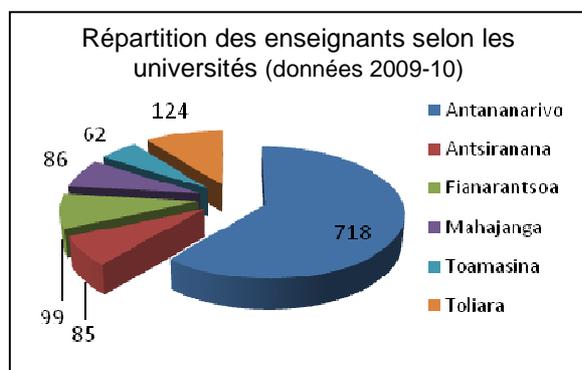
Les établissements privés sont regroupés au sein de deux structures : L'A.E.E.S.P.H.M (Association des Établissements d'Enseignement Supérieur Privés Homologués de Madagascar) et l'A.E.F.P.S.A (Association des Établissements de Formation Professionnelle Supérieure Agréés).

Une cinquantaine établissements d'enseignement supérieur privé (94 % à Antananarivo, 6 % en province) accueille environ 18 000 étudiants.

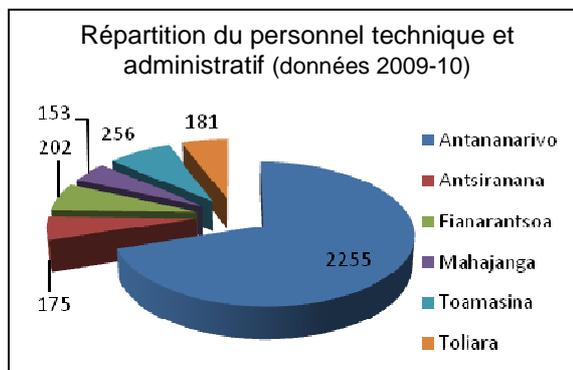
Ces établissements privés interviennent essentiellement dans le champ des formations professionnalisantes.

Nota : on trouvera la liste des établissements privés autorisés, homologués et habilités sur le site du ministère à la rubrique « TELECHARGEMENT DIRECT » (www.mesupres.gov.mg)

L'encadrement universitaire



- Ces chiffres, qui n'ont pas beaucoup évolué ces dernières années en raison des politiques d'ajustements structurels, augmentent avec un taux de 1,5% par an depuis 10 ans.
- L'encadrement dans les IST est assuré par +/- 100 enseignants, 3/4 sont des assistants.



II- Organisation des études et enseignements dispensés

Organisation des études

L'année universitaire débute au mois de février pour se terminer au mois de novembre. Mais la rentrée est souvent plus ou moins décalée selon les établissements ; la rentrée des universités depuis plusieurs années est reportée en mars.

Depuis 2008, Madagascar s'est engagé vers le système LMD (Licence-Master-Doctorat). L'habilitation des offres de formation a commencé en 2011 au sein de la «Commission Nationale d'Habilitation (CNH) », principalement pour les institutions privées. Les textes réglementant, le passage au système LMD et l'organisation des études sont disponibles sur le portail LMD du MESupReS (lmd.mesupres.gov.mg). La fin du basculement était prévue à la rentrée 2011/12 (article 12 du décret n°2008-179). Cela n'est pas effectif malgré le basculement de quelques établissements et donc l'habilitation d'offres de formation.

Les diplômes délivrés jusqu'à présent étaient le baccalauréat (entièrement géré par les universités à Madagascar), la licence, la maîtrise et le doctorat, auxquels s'ajoutent le DTS (Diplôme de Technicien Supérieur délivré par les IST et certains instituts universitaires), le diplôme d'ingénieur (délivré par l'Ecole Nationale d'Informatique, l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques, les deux Écoles Supérieures Polytechniques), le CAPEN et CAPET (Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Ecole Normale et Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Enseignement Technique, délivrés par les Ecoles Normales Supérieures), le Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie dentaire, le Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine Vétérinaire et le Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine Ces diplômes sont encore délivrés actuellement dans les institutions non encore passées au LMD.

Coût des études

L'enseignement universitaire public est gratuit. Dans le privé (ou certains instituts publics), les frais de scolarité annuels varient entre 150€ et 500€, hors fournitures scolaires, transport, nourriture, loyer, etc. Pour Antananarivo, une estimation globale d'une année dans l'enseignement supérieur donne un chiffre qui avoisine 1 000€ (prise en compte : inscription, fournitures, logement, nourriture et frais de transport).

Les étudiants

Le dispositif se décompose en un secteur public (48 000 étudiants) et un secteur privé (environ 18 000 étudiants). Les effectifs étudiants du secteur public ont connu une forte augmentation, passant de 21 000 en 2002 à 48 000 en 2010.

À ces 48 000 étudiants, il faut ajouter les 8 000 personnes résidentes à Madagascar qui suivent un enseignement à distance, ainsi que les étudiants faisant leurs études à l'étranger, en majorité en France. En 2011/2012, plus de 3 600 étudiants malgaches poursuivaient des études en France, dont 51 % en licence, 43 % en master et 6% en doctorat. Les universités Paris 10 et Paris 12, Bordeaux et Aix-Marseille sont les plus demandées. L'université de La Réunion accueille 9 % des étudiants malgaches à l'étranger.

L'enseignement supérieur malgache accueille environ 1300 étudiants étrangers par an, 600 dans les universités publiques, et 700 dans l'enseignement privé. Les Comoriens sont largement représentés.

L'accès à l'université se fait sur concours : environ 50 % des bacheliers entrent à l'université après leur baccalauréat. Ces mesures découlent des capacités de financement (notamment des bourses, 80 % des étudiants étant boursiers), mais aussi des capacités d'encadrement. La croissance rapide de l'effectif étudiant, résultant en partie de la réussite des programmes d'appui en amont (programme Éducation pour Tous), préoccupe le MESupRes qui cherche à se doter d'outils lui permettant de mettre en place une régulation des flux.

Pour l'année universitaire 2009-2010, le total de 48 000 étudiants se répartit comme suit : Antananarivo : 23 000 ; Antsiranana : 2.000 ; Fianarantsoa : 6 000 ; Mahajanga : 2 000 ; Toamasina : 10 000 et Toliara : 4 000. Le sexe ratio est de 54% d'hommes contre 46% de femmes. Les classes d'âge des étudiants malgaches sont habituelles, avec notamment 2/3 entre 21 et 25 ans.

Nota : Les IST d'Antananarivo, d'Antsiranana et d'Ambositra ont accueilli respectivement 970, 290 et 150 étudiants en 2009.

Diplômes délivrés en 2010

DEUG	2951
DTS	168
Licence	2825
Maîtrise	1008
Ingénieur	277

CAPEN/CAPET	133
DEA, IEJ	264
Diplôme d'Etat de Docteur (médecine, chirurgie, pharma., vét.)	200
Diplôme National de Recherche	87
HDR	8

Les taux de réussite des étudiants varient selon les cycles : 85% de réussite en 1^{er} cycle, 84% en second cycle et 98% en 3^e cycle.

L'enseignement supérieur malgache à l'heure du numérique

Madagascar sort de son isolement numérique avec l'arrivée de deux dessertes internationales en fibre optique et du *backbone* national optique. Au niveau international, le câble LION mis en place par *France Telecom* entre La Réunion et Toamasina, a été le premier sur la Grande Ile (juin 2009 - lion.orange.com). Il a été suivi dès mars 2010 de l'arrivée du câble EASSy, géré par le groupe [TELMA](http://www.telma.mg) et interconnecté à son *backbone* optique national à partir de Toliara (www.dts.mg).

En juin 2012, le réseau national de l'enseignement supérieur et de la recherche « [IRENALA](http://www.irenala.mg) » a vu le jour (la coopération française étant partie prenante). Il se base sur le *backbone* national de TELMA desservant principalement en fibre optique depuis 2010 la plupart des grandes villes malgaches. Ce réseau dédié à la communauté universitaire et recherche – à l'instar du réseau RENATER français – dessert, *via* un accès mutualisé très haut débit (155 Mb/s), les 6 universités publiques, les 3 IST, le MESupReS et à terme la totalité des CNR (75% étant dotés à date). La coopération française (projet MADES) participe à la mise en place (technique et financière) de dispositifs tels que la visioconférence, qui sont en cours de déploiement dans les universités pour faciliter ces échanges.

Au niveau local, le ministère a mis en place, avec l'appui technique et financier du projet MADES, une politique volontaire de développement de l'accès au numérique avec, notamment, la réalisation de réseaux de dessertes dans les institutions et dans les villes universitaires, la création de salles d'environnement numérique de travail (ENT) pour les étudiants et la mise en place d'un centre national mutualisé de ressources informatiques. Depuis juillet 2012, les six universités publiques sont toutes dotées de réseaux de campus en fibre optique et de réseaux métropolitains de type WIMAX, de même que la plupart des CNR.

Organisation de la recherche

La recherche à Madagascar s'articule autour des 8 Centres Nationaux de Recherche (CNR), des Universités et des établissements privés. Ces différentes structures sont soit dédiées à la recherche, soit partie prenante, à l'image des universités publiques.

Les CNR ont le statut juridique d'EPIC ou d'EPA sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces derniers ont été dotés d'un budget global de fonctionnement de 3,3 MAR en 2009.

Ces centres et laboratoires développent des relations de partenariat avec les institutions de recherche accueillant des chercheurs français à Madagascar (IPM, IRD, CIRAD) ou en France (laboratoires universitaires français, CNRS, INSERM, MNHN, IRD, CIRAD, INRA...).

[Les centres de recherche](#)

Centres qui relèvent de la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESupReS)

Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN - www.madagascar-instn.org)

Domaines d'activité : surveillance de la radioactivité naturelle, radioprotection, études sur les pollutions et la qualité de l'air, effets de la pollution de l'eau sur la santé publique, analyses d'échantillons géologiques.

Centre National d'Application de la Recherche Pharmaceutique (CNARP - www.cnarp.mg)

Domaines d'activité : pharmacie galénique ; expérimentation clinique ; pharmacodynamique ; extraction et chimie ; Ethnobotanique et Botanique.

Centre National de recherches sur l'Environnement (CNRE - www.cnre.mg)

Domaines d'activité : systèmes aquatiques et côtiers ; écosystèmes terrestres ; environnement et sciences sociales ; environnement et qualité de la vie.

Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST - www.cidst.mg)

Domaines d'activité : documentation scientifique et technique, moyens numériques.

Centre National de recherche océanographique (CNRO - cnro-nosybe.com)

Domaine d'activité : océanographie.

Centre National de Recherches Industrielles et Technologiques (CNRIT)

Domaines d'activité : chimie, énergétique, métallurgie et géologie, informatique, nouvelles énergies, énergies renouvelables.

Parc Botanique de Tsimbazaza (PBZT)

Domaines d'activité : botanique, zoologie.

Institut Malgache des Vaccins Vétérinaires (IMVAVET)

Domaine d'activité : santé animale.

FOFIFA, Centre National de la Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA - www.fofifa.mg)

Tutelle : Ministère de l'agriculture

Domaines d'activité : conservation, gestion des ressources génétiques animales et végétales, gestion de la fertilité des sols, gestion sanitaire du cheptel de rente, gestion phytosanitaire intégrée, sciences sociales, agro-alimentaire .

Des recherches s'effectuent dans d'autres instituts et laboratoires, sous la tutelle d'autres départements ministériels, à l'instar des ministères de la santé, de l'économie et de l'industrie, du commerce, de l'eau, etc.

La recherche universitaire

Les différentes facultés départements universitaires sont partie prenante de la recherche malgache. Ils représentent (en nombre) la majorité des acteurs de la recherche : enseignants-chercheurs et doctorants sont ici représentés.

Ces départements possèdent le plus souvent des relations historiques avec des centres ou instituts de recherche à l'étranger, notamment (surtout) vers la France : IPM, IRD, CIRAD, MNHN...

Il est à noter que des relations et partenariats sont créés ou reconduits régulièrement entre des établissements malgaches et (majoritairement) français dans le cadre de conventions de partenariat de recherche (accueil d'étudiants ou d'experts, échanges...). La vulgarisation de la visioconférence développe ce type de relation.

La recherche privée

Des centres privés de recherche existent à Madagascar. Ils sont indépendants (par exemple l'IMRA) ou liés à des établissements (par exemple l'Université Catholique de Madagascar). Leur production scientifique et leur réputation sont liées. Ainsi, l'Institut Malgache de Recherche Appliquée (IMRA - www.imra-ratsimamanga.org) est l'institution privée ayant la meilleure réputation auprès du public. Les domaines d'activités de l'IMRA sont : pharmacie galénique ; expérimentation clinique ; pharmacodynamie ; extraction et chimie ; ethnobotanique et botanique.

Cas particulier de l'Institut Pasteur de Madagascar

L'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) occupe une place spécifique en tant qu'Etablissement de l'Institut Pasteur reconnu d'utilité publique par le gouvernement de la République Malgache et placé sous la Tutelle du ministère de la santé malgache. L'Institut Pasteur de Madagascar (IPM - www.pasteur.mg), institution de droit malgache, oriente ses recherches sur les domaines approchant l'infectiologie (paludisme ; peste ; tuberculose et mycobactéries ; maladies virales ; bilharzioses ; cysticerose ; maladies émergentes ; zoonoses ; épidémiologie...). L'IPM possède des moyens importants et des liens avec de nombreux laboratoires internationaux de recherche (par et en dehors du *réseau Pasteur*).

Formation et résultats

Indépendamment de la filière médecine (environ 200 thèses annuelles), on recense une moyenne annuelle de 20 thèses/HDR. Des grandes thématiques se dégagent : Médecine/Santé/Pharmacie ; Ressources naturelles, Polytechnique.

Peu de résultats scientifiques sont recensés dans la bibliographie internationale. La majeure partie des publications est le fait de coopérations scientifiques dans lesquelles les auteurs malgaches ne se retrouvent que rarement en position « de choix » (1^{er}, 2^e ou dernier auteur). Certains professeurs malgaches sont auteurs d'ouvrage dans le domaine des sciences humaines et sociales.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Le secteur privé est actif et réactif. Il occupe une place de plus en plus importante dans l'enseignement supérieur.

Le système est compétitif, l'entrée à toutes les institutions se fait sur concours.

La formation professionnelle est relativement bien développée et en progression.

Les IST, indépendants des universités, offrent une structure souple et bien adaptée aux formations professionnelles avec une très bonne efficacité externe.

La politique du ministère en matière de développement du numérique et des TIC-TICE dans les universités et les centres de recherche envisage de hisser l'enseignement supérieur malgache aux meilleurs standards internationaux dans ce domaine.

IV- Coopération avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

La France est un partenaire traditionnel des universitaires malgaches. Toutefois, après une période de coopération de substitution (pendant laquelle des universitaires français étaient en poste dans les instituts et universités malgaches, au titre de l'assistance technique), la France s'est investie dans le champ de la coopération universitaire.

Principaux partenariats interuniversitaires

Les partenariats interuniversitaires entre les établissements malgaches et les établissements français sont nombreux et donc plus ou moins anciens. Les universités suivantes ont des accords de partenariat avec les institutions malgaches (universités, CNR, IST, institutions privées) : Aix-Marseille, Avignon, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand/Blaise Pascal, Corse, Grenoble 1/Joseph Fourier, Grenoble 2/Pierre Mendès, La Réunion, Le Havre, Lyon 1, Marne La Vallée, Marseille, Metz, Montpellier 1, Nancy, Nantes, Nice, Paris 3/Sorbonne, Paris 5/Descartes, Paris 6/Pierre et Marie Curie, Paris 7/Diderot, Paris 12/Val de Marne, Perpignan, Rennes 1, Rouen, Savoie, Strasbourg, Toulouse 2, Toulouse 3/Paul Sabatier, Valenciennes, Versailles/St Quentin. A ces universités, s'ajoutent des écoles et instituts : ENS – Cachan, INALCO, INPL (Lorraine), INRA, IRD, INSTM – Cherbourg, IUT (Annecy-Savoie), Poitier/IAE, Muséum National d'Histoire Naturelle. A titre d'exemple, l'Université d'Antananarivo compte 30 accords interuniversitaires avec la France.

Les projets FSP de coopération universitaire franco-malgache

La Coopération française :

- ▶ a financé un premier Projet d'appui à l'Enseignement Supérieur PRESUP, qui a donné lieu à deux conventions : PRESUP I (1996-1998) et PRESUP II (1997-2000) ;
- ▶ a financé un deuxième Projet d'appui à l'Enseignement Supérieur MADSUP (2001-2005) ;
- ▶ a financé un troisième Projet d'appui à la rénovation de l'enseignement supérieur MADES (déc 2007- déc 2012), qui a notamment accompagné la mutation du dispositif malgache vers le LMD.

Parallèlement, deux projets connexes au domaine de l'enseignement supérieur ont été financés : le projet d'appui à l'enseignement de la santé publique, à l'Internat et au Clinicat (ASPIC) et le projet de promotion de la recherche en partenariat à Madagascar dans le secteur du développement rural (PARRUR).

Projet MADES

Le projet MADES avait pour finalité d'aider l'enseignement supérieur malgache à s'internationaliser.

Projet PARRUR « Promotion de la recherche en partenariat à Madagascar dans le secteur du développement rural »

Débuté en 2009, il s'achèvera en juillet 2014.

Ce Projet a été défini conjointement avec les partenaires publics et privés malgaches de la recherche scientifique, de l'enseignement supérieur et du développement. Il a pour finalité de favoriser le décloisonnement de la recherche malgache dans le secteur du développement rural (agronomie, environnement, sciences économiques et sociales), par la promotion de dispositifs en partenariat, en lien avec les communautés scientifiques régionale et internationale.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

b) d'autres pays, notamment européens

Il existe de nombreuses coopérations bilatérales avec, entre autres, la Chine, les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Japon, l'Inde, qui se concrétisent principalement par des bourses d'étude et des appuis à la recherche.

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF, www.auf.org/bureau-ocean-indien) est présente à Antananarivo avec le Bureau Océan Indien (BOI). Elle soutient l'enseignement supérieur et la recherche dans la région. Avec plus de la moitié des établissements universitaires membres du BOI (23 sur 44), Madagascar est le premier pays bénéficiaire des programmes et projets de l'AUF. Actuellement les projets de l'AUF dans la région portent sur les thématiques suivantes : gouvernance institutionnelle, langue française et diversité linguistique et culturelle, appui à la recherche et à la formation (bourses, mobilités de chercheurs, organisation de colloques...) et professionnalisation. Notons également la création de l'Ecole Doctorale Régionale qui regroupe les établissements de différents pays de la Zone (dont la France, avec l'Université de La Réunion) sur la thématique en sciences humaines : « langues, pluralité et développement ».

Le BOI et la coopération française œuvrent de concert sur plusieurs dossiers. Il s'agit principalement de bourses de doctorat et de la mutualisation des moyens numérique (l'administration et la gestion de la scolarité des universités, universités numériques, ENT...).

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-malgache

Au niveau de l'enseignement supérieur

- Renforcer l'accompagnement numérique aussi bien au niveau des infrastructures que des contenus et à tous les niveaux : administration, étudiants, enseignants et chercheurs,
- Aider à la rénovation pédagogique suite au démarrage des formations dans le système LMD,
- Poursuivre les efforts d'appui aux formations à vocation professionnelle, développer les IST,
- Appuyer les établissements en phase avec le système LMD,
- Aider à l'amélioration de la gouvernance universitaire.

Au niveau de la recherche

- Mettre en place un système compétitif basé sur la culture du résultat, consistant à aider principalement les équipes productives (publications, brevets...) plutôt que des équipes proposant des projets,
- Appuyer la mise en place d'une stratégie nationale de la recherche,
- Permettre l'accès à l'information scientifique mondiale (articles, appels d'offres, actualités...) et renforcer les moyens de communications numériques (visioconférence, accès internet académique, exploitation mutualisée de données scientifiques...),
- Favoriser les partenariats de recherche nationaux et internationaux (réseaux de chercheurs),
- Sensibiliser à la publication scientifique en permettant l'édition de revues locales en ligne.

VI- Contacts utiles

Institut Français de Madagascar

Mme Le Conseiller adjoint de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France
Institut Français de Madagascar , 14 avenue de l'Indépendance, Analakely, Tananarive
V. de ROHAN CHABOT : Veronique.de-Rohan-Chabot@diplomatie.gouv.fr

B.P. 834 ANTANANARIVO 101
Tél. (+ 261) 20 22 236 14 (ou 15)

Projets d'appui à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche

Tél. (+ 261) 20 22269 48

Hervé DUCHAUFOUR : h.duchaufour@yahoo.fr

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique MESUPRES

Monsieur le Secrétaire général du MESUPRES : Gatien HORACE : Ghorace1@yahoo.fr

Monsieur le Directeur général de l'enseignement supérieur : M. Blanchard RANDRIANAMBININA : blanchard@yahoo.fr

Madame la Directrice général de la recherche et du partenariat Claudine RAMIARISON : ramiaris@moov.mg

B.P. 4163 Antananarivo 101 - Madagascar

Tél. (+261) 20 22271 85 ; (+261) 20 22211 09, Fax : (+261) 20 22238 97

Université d'Antananarivo

Monsieur le Président de l'Université d'Antananarivo

B.P. 566 Antananarivo 101 - Madagascar

Tél. (+261) 20 22326 39

Courriel : presidence@univ-antananarivo.mg

Université de Toamasina

Monsieur le Président de l'Université de Toamasina
B.P. 591 Toamasina 501 Madagascar
Tél. (+261) 2053 324 54 ou 322 44 ; Fax : (+261) 20 53335 66
Courriel : presidence@univ-toamasina.mg

Université Nord Madagascar

Madame la Présidente de l'Université Nord Madagascar Antsiranana
B.P. 0 ANTSIRANANA Madagascar
Tél. (+261) 20 82294 09 ou 82211 37 ; Fax : (+261) 20 82294 09 ou 82220 95
Courriel : presidence@univ-antsiranana.mg

Université de Mahajanga

Monsieur le Président de l'Université de Mahajanga
Rectorat, Immeuble Kakal, 5 rue Georges V, Mahajanga Be
B.P. 652 Mahajanga (401) Madagascar
Tél. (+261) 20 62227 24 ; Fax : (+261) 20 62233 12
Courriel : presidence@univ-mahajanga.mg

Université de Fianarantsoa

Madame la Présidente de l'Université de Fianarantsoa
Université de Fianarantsoa
B.P. 1264 Fianarantsoa 301 MADAGASCAR
Tél. (+261) 20 75508 02 ; Fax : (+261) 20 75506 19
Courriel : presidence@univ-fianar.mg

Université de Toliara

Monsieur le Président de l'Université de Toliara
Université de Toliara
Toliara 601 Madagascar
Tél. (+261) 20 94417 73 ou 94410 33 ; Fax : (+261)20 94440 12
Courriel : presidence@univ-toliara.mg

Bureau Océan Indien de l'AUF

Monsieur le Directeur du BOI
7, Rue Joël Rakotomalala
Faravohitra B.P. 8349 Antananarivo 101 Madagascar
Tél. (+261) 20 22318 04 ; Fax : (+261) 20 22318 15
Courriel : ocean-indien@auf.org
Site internet : www.auf.org/bureau-ocean-indien

Mise à jour : 10 avril 2013